

**Assemblée Générale  
Lundi 17 mars 2008 à 19h30  
5, rue de la Baillive, 1205 Jonction**

A l'ordre du jour :

1. Rapport de la présidente
2. Rapport de la trésorière
3. Rapport des vérificatrices des comptes
4. Décharge du comité
5. Divers
6. Dissolution de l'association

**PV de l'assemblée générale du 17 mars 2008**

Début 19H45 – Fin 20h30

Présents : cf. liste de présence en annexe

Excusés : Caroline Saturno, Magali Rochat, Lara Turra, Frédéric Benz.

La présidente, Catherine Froidevaux, déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Information sur les démissions au sein du comité :

La trésorière, Caroline Saturno a donné sa démission le 5 février 2008.

La secrétaire, Anne Saturno a donné sa démission le 7 février 2008.

1. Rapport de la présidente

Catherine Froidevaux nous lit son rapport extrait du rapport d'activité 2007. Une des personnes présente déclare que c'est le plus beau rapport de présidente qu'elle ait vu jusqu'à présent.

2. Rapport de la trésorière

La trésorière étant excusée lors de l'AG, la présidente lit son rapport sur les comptes 2007 et début 2008. Vous le trouverez aussi dans le rapport d'activité 2007.

A noter : avant la démission de la trésorière et de la secrétaire, il a été décidé par tous les membres du comité de mandater une fiduciaire pour boucler les comptes de l'association et avoir des éléments concernant la dissolution de l'association.

3. Rapport des vérificateurs aux comptes

Lara Turra et Frédéric Benz étant excusés lors de l'AG, la présidente nous présente la lettre confirmant leur approbation des comptes. A lire en annexe de ce PV.

4. Décharge du comité

La présidente pose la traditionnelle question : « Acceptez-vous de donner décharge au comité ? » Elle est acceptée par l'unanimité des membres présents à l'AG.

5. Divers

Quelqu'un pose la question de savoir si un quorum aurait du être demandé pour accepter la dissolution de l'association. Il est répondu, que si rien n'est spécifié dans les statuts de l'association, rien n'est obligatoire par rapport à un quorum (nombre de personnes nécessaire à une prise de décision lors de l'AG.)

## 6. Dissolution de l'association Tonga Soa Mada

La présidente confirme la dissolution de l'association, ainsi que cela a été annoncé lors de l'assemblée générale de 2007 et précise l'affectation, telle que décidée en comité, de la fortune restante de l'association :

Concerne : legs de Tonga Soa Mada à l'association des Amis de la maison Saint-Paul

Suite à la dissolution de l'association Tonga Soa Mada et selon l'article 8 de ses statuts « En cas de dissolution, la fortune éventuelle de l'association sera donnée à une association poursuivant les mêmes buts », Tonga Soa Mada a décidé de léguer le reste de sa fortune à l'association Des Amis de la maison St-Paul.

La présidente, Sœur Anne-Marie Rebetez, a donné son accord (cf. courrier 8 mars) et la garantie de poursuivre les mêmes buts que Tonga Soa Mada, soit « le financement total ou partiel de projets dont les premiers bénéficiaires sont les enfants dans le sud de Madagascar. Ces projets se réaliseront avec la collaboration souhaitée des habitants, dans le respect de leur culture ».

Contact de l'association bénéficiaire:

Association Des Amis  
Maison St-Paul  
Mission de Madagascar  
Sœur Anne-Marie  
L'oiselier 2  
2900 Porrentruy

A ce jour, il reste la somme de 4'265.40 Fr. sur le compte de l'association Tonga Soa Mada. La somme de 4'000 Fr. sera versée dans les trois jours à venir sur le compte de l'association Des Amis Maison St-Paul, Mission Madagascar. Le solde de la fortune de l'association sera versé dès le retour de la LPP et de l'AVS.

La présidente demande la signature des membres du comité pour le legs. Magali Rochat agit par procuration. Rosy Bonfante et Catherine Froidevaux signe en notre présence.

L'association Tonga Soa Mada lègue aussi l'artisanat à l'association des Amis maison St-Paul, Mission Madagascar.

## 7. Divers (hors ordre du jour)

Hélène Tuffigo propose d'établir et de présenter un bilan avec solde à 0.00 après comptabilisation des sommes récupérées et des éventuels frais à courir. Il est prévu de l'établir pour fin sept. 2008 et de le publier sur le site.

Concernant le site, Catherine Froidevaux se charge de demander à l'actuel administrateur son accord pour publier et garder le site actif jusqu'à fin 2009.

Carole-Lyne informe qu'une partie du matériel de l'association (essentiellement ustensiles pour cuisine, vaisselle en matériau compostable et éléments de décoration) a été offerte à Tourism For Help ainsi qu'à l'association CEFAM.

Catherine Froidevaux remercie notre chargée de projets, Carole-Lyne Klay, pour le travail effectué au sein de l'association, tous les membres, passés et actuels, des comités, ainsi que les personnes présentes à cette dernière assemblée générale. Elle lève la séance à 20h30.

Annexes : liste de présence, attestation des vérificateurs aux comptes